

# SNCS-HEBD0 05 n°5

18 février 2005

## *Faire du mercredi 9 mars 2005 une journée de mobilisation pour la recherche*

Les syndicats, SLR et différentes associations citoyennes ont décidé de faire du mercredi 9 mars une journée de mobilisation pour la recherche. Ces organisations considèrent que les principes développés dans la version de travail du 7 janvier du projet de loi d'orientation et de programmation de la recherche et de l'innovation (Lopri) et confirmés dans le document du 19 janvier sont inacceptables. Les orientations de ce projet, qualifié de « brouillon » par François d'Aubert, s'opposent aux propositions de Grenoble. La recherche fondamentale est ignorée. Les préoccupations sont le pilotage et l'asservissement du service public de recherche aux intérêts privés. La programmation des moyens, nécessaires à une relance, est largement insuffisante.

*Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS*

**S**ans attendre le vote de la Lopri, le gouvernement a mis en place, officiellement, l'Agence nationale de la recherche (ANR). Gilles Bloch en est le directeur et Jean-Jacques Gagnepain le président. L'ANR est dotée de 350 millions d'euros. Les projets sont tous téléguidés par le secteur marchand et concentrés sur quatre thématiques, 1) les énergies et développement durable, 2) santé, agriculture, alimentation 3) STIC 4) nanotechnologies. Le SHS ne représente que 1% de l'agence (4 millions d'euros sur 350) et les programmes blancs 3% (11 millions). Le budget de l'ANR devrait être multiplié par 4,2 d'ici 2010.

Si le besoin d'une agence existe, ce n'est pas seulement pour orienter la recherche vers les applications économiques privilégiées par le gouvernement. Selon nous, une agence est nécessaire pour développer les synergies et les coopérations entre établissements de recherche. Elle doit aussi soutenir certains projets émergents à l'initiative des chercheurs (projets blancs) qui n'ont pas pu assurer leur financement pérenne. Elle doit intervenir pour combler certaines lacunes dans notre politique de recherche. En tout état de cause, le financement par projet doit intervenir à la marge dans les budgets des laboratoires. C'est la raison pour laquelle les états généraux proposent que ces financements ne représentent pas plus de 30% des budgets des laboratoires hors salaires et frais d'infrastructures.

Pour 2005, les 350 millions de l'agence doivent être distribués dans les organismes de recherche qui en définiront leur utilisation et géreront ces crédits.

Les premières rencontres chez les ministres Fillon et d'Aubert n'ont rien donné. Ils reconnaissent la paternité du « brouillon » du 7 janvier, donc assument les orientations prises, même si celles-ci doivent être policées. La conception de la Lopri est de faciliter par tous les moyens incitatifs possibles le pilotage de la recherche publique par le secteur industriel et commercial.

Cela est inacceptable. Les organismes de recherche et les universités font partie du patrimoine public. Ils ont pour mission la production et le développement des connaissances pour le bien de tous et pas seulement pour une partie de la société.

Tous, chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens, personnels de la recherche, militants associatifs, citoyens devront dire, haut et fort, que nous refusons cette orientation gouvernementale. Nous demandons une loi d'orientation et de programmation pour la recherche qui s'inspire des propositions faites par la communauté scientifique à Grenoble. Pour nous faire entendre, nous appelons à une grande journée d'action le 9 mars prochain, date anniversaire de la démission des directeurs d'unité.